



CONSEIL PROVINCIAL DU QUEBEC DES
METIERS DE LA CONSTRUCTION
(INTERNATIONAL) - CPQMC-I



CSD-CONSTRUCTION



CSN-CONSTRUCTION



SYNDICAT QUEBÉCOIS DE LA CONSTRUCTION



FTQ-CONSTRUCTION

À moins d'un revirement majeur, les travailleurs de la construction déclencheront la grève

MONTREAL, le 17 août /CNW Telbec/ - L'Alliance syndicale confirme qu'après plus de huit mois de discussions elle n'a plus beaucoup d'espoir d'en arriver à des ententes pour le renouvellement des quatre conventions collectives dans l'industrie de la construction. Donc à moins d'un revirement majeur, les travailleurs de l'industrie de la construction n'ont d'autres choix que d'entreprendre dès demain une série de moyens de pression qui les mènera à une grève générale le 30 août prochain.

Selon le porte-parole syndical, Donald Fortin, malgré l'intervention d'une équipe de médiateurs et de conciliateurs et après des concessions importantes de la part des travailleurs, c'est l'impasse aux tables de négociations! L'Alliance se bute à une fin de non-recevoir pour la plupart des demandes syndicales.

Pour chacun des secteurs de cette industrie, les enjeux sont de taille.

Dans le secteur résidentiel

Les employeurs, représentés par l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), refusent systématiquement toute mesure qui aurait pour effet de réduire les écarts salariaux importants qui existent entre les travailleurs du secteur résidentiel léger (structure en bois de quatre étages et moins) et les autres salariés de la construction. De plus, l'APCHQ refuse systématiquement d'abolir un mécanisme des réserves d'heures qui

dans les faits n'a jamais permis de réduire le travail au noir dans ce secteur.

Dans le secteur institutionnel-commercial et le secteur industriel

Dans le secteur institutionnel-commercial, l'Association de la construction du Québec (ACQ) se vante d'avoir réglé la plupart des clauses des conventions collectives. Or, dans les faits, si cela est exact qu'elle a réglé la majorité de ses demandes, l'ACQ maintient une fin de non-recevoir pour la quasi-totalité des demandes syndicales.

Dans le secteur industriel, l'ACQ adopte une position très dure. Elle propose l'abolition pure et simple du sous-secteur de l'industrie lourde, ce qui signifie la perte de toutes les primes s'y rattachant, sans aucune compensation pour les travailleurs.

De plus, l'ACQ continue de vouloir imposer la rémunération des heures supplémentaires à temps et demi au lieu du temps double dans ces trois secteurs et n'a présenté aucune proposition formelle pour les augmentations salariales et le déficit du régime de retraite. Elle mène une négociation à sens unique !

Dans le secteur génie civil & voirie

Malgré qu'une entente de principe sur les clauses générales ait été conclue le 21 juin, celle-ci est conditionnelle à un accord aux tables de négociations particulières à chaque métier ou occupation dans ce secteur et à la table de négociation chargée de négocier les clauses communes aux quatre secteurs de l'industrie de la construction. Les régimes d'assurances et de retraite font partie de ce tronc commun et aucune entente ne pointe à l'horizon pour combler un important déficit dans la caisse de retraite des travailleurs de la construction. Comme la loi interdit tout recours à la grève pour régler un différend au tronc commun, les travailleurs du secteur génie et civil doivent se joindre aux moyens de pression afin de régler le sous-financement de leur caisse de retraite qui accuse un trou de 1,9 milliard \$.

L'Alliance syndicale

Les membres de l'Alliance syndicale, formée par le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction - International, la CSD Construction, la CSN-Construction, le Syndicat québécois de la construction (SQC) et la FTQ-Construction, ont déjà obtenu un mandat de grève de la part de leurs membres respectifs. Au cours des prochains jours, chaque association va joindre ses troupes pour faire l'état de la situation. L'Alliance prévoit d'ailleurs envoyer à chaque travailleur un résumé de la situation. Le comité de stratégie de l'Alliance est à l'œuvre. Il a déjà commencé à mobiliser les troupes un peu partout au Québec. D'ici là, l'Alliance syndicale invite les employeurs à tenter un ultime effort afin d'arriver à une entente avant la date fatidique du 30 août.

L'Alliance syndicale tiendra un point de presse demain au cours duquel réagira le porte-parole, Donald Fortin. Les coordonnées vous seront fournies d'ici quelques heures.

Renseignements: et demande d'entrevues: [REDACTED] Conseil provincial (International),
cellulaire: [REDACTED]



Donald Fortin, porte-parole de l'Alliance syndicale répondant aux questions des journalistes lors du point de presse du 18 août 2010. (Groupe CNW/Alliance syndicale de la construction)



Donald Fortin, porte-parole de l'Alliance syndicale de la construction accompagné des quatre dirigeants des autres organisations syndicales expliquent aux travailleurs et travailleuses de la construction les enjeux de la négociation. (Groupe CNW/Alliance syndicale de la construction)

ALLIANCE SYNDICALE DE LA CONSTRUCTION

ALLIANCE SYNDICALE DE LA CONSTRUCTION - Renseignements sur cet organisme

 [Communiqués de presse](#)  [Archives de photos CNW](#)
(21)

CONSEIL PROVINCIAL DU QUEBEC DES METIERS DE LA CONSTRUCTION (INTERNATIONAL) - CPQMC-I

CONSEIL PROVINCIAL DU QUEBEC DES METIERS DE LA CONSTRUCTION (INTERNATIONAL) - CPQMC-I - Renseignements sur cet organisme

 [Communiqués de presse](#)  [Archives de photos CNW](#)

CSD-CONSTRUCTION

CSD-CONSTRUCTION - Renseignements sur cet organisme

 Communiqués de presse  Archives de photos CNW
(23)

CSN-CONSTRUCTION

CSN-CONSTRUCTION - Renseignements sur cet organisme

 Communiqués de presse  Archives de photos CNW
(35)

SYNDICAT QUEBECOIS DE LA CONSTRUCTION

SYNDICAT QUEBECOIS DE LA CONSTRUCTION - Renseignements sur cet organisme

 Communiqués de presse  Archives de photos CNW
(23)

FTQ-CONSTRUCTION

FTQ-CONSTRUCTION - Renseignements sur cet organisme

 Communiqués de presse  Archives de photos CNW
(62)
